

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 9.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 27 FEVRIER 1879

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMI pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## SOMMAIRE

Charles-Michel de Salaberry, par L.-O. David.—A la veille, par Fabien Valasse.—Correspondance de la capitale, par A. G.—Les hommes de 1837.—Noces d'or.—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Les Kanaks de la Nouvelle-Calédonie (suite et fin).—Nos gravures : Le Dr Tardieu ; Les embarras de bébé.—Choses et autres.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Le lieutenant-colonel Charles de Salaberry ; Philippe-N. Pacaud ; Le Dr Ambroise Tardieu ; Diagramme de la Chambre des Communes—Sièges occupés par les membres ; Ouverture du parlement ; Son Excellence le gouverneur général lisant les discours du trône ; Le nouveau président, Hon. J.-G. Blanchet, conduit à son fauteuil ; Les embarras de bébé.

## CHARLES-MICHEL DE SALABERRY

La plus populaire de nos gloires militaires.

Une belle et majestueuse figure taillée dans le marbre ; les traits délicats, fièrement dessinés ; le front hardi, agressif ; un teint riche, rose et blanc ; des yeux limpides, pétillants de verve—des rayons de soleil dans un ciel bleu ; des épaules larges, solides comme des bastions ; une poitrine où les boulets, il semble, devaient rebondir ; un bras qui frappait comme Charles Martel ou Richard Cœur de Lion ; des muscles forts et souples comme l'acier ; enfin, un magnifique ensemble de force, de distinction, de vigueur et de beauté, une puissante organisation débordant de vie et de sève, faite pour l'assaut, la lutte, les grandes choses.

Un cœur de lion, une intrépidité à tout oser, à tout braver. Type accompli de ces preux chevaliers qui, de la pointe de leur épée, ont écrit l'histoire de France. Au temps des croisades, il aurait monté à l'assaut de Jérusalem à côté de Godefroy de Bouillon ; plus tard, il eût été l'échelon des Gaston, des Bayard et des Duguesclin.

Si le Canada eût appartenu à la France en 1800, il eût, peut-être, conquis le bâton de maréchal en se battant comme Lannes et Masséna. Dans la guerre d'Afrique, guerre de surprises, d'ambuscades, d'aventures et de glorieuses audaces, il eût été à côté de Lamoricière sur les murs de Cons-

tantine, et eût couvert sa vaillante épée de gloire depuis la pointe jusqu'au pommeau.

Vif, brusque, impétueux, toujours prêt à venger une injure d'un coup de poing ou d'un coup de sabre.

Le baron de Kottenburg l'appelait, dans ses lettres : "Mon cher marquis de la poudre à canon."

Bon, cependant, généreux, sensible et affectueux, n'attaquant jamais le premier, et pardonnant facilement, une fois l'explosion faite.

Nature de soldat, pleine d'élan, de vivacité, d'entrain et de gaieté, aimant autant à chanter, rire et danser qu'à se battre, aussi vaillant à la table que sur le champ de bataille.

Sévère, rigoureux, inflexible en fait de discipline, et ne ménageant point les jurons, les reproches et les punitions à ses Voltigeurs qui chantaient :

C'est notre major  
Qu'a le diable au corps,  
Qui nous don'ra la mort.  
Y'a pas de loup ni tigre  
Qui soit si rustique ;  
Sous la rondeur du ciel  
Y'a pas son pareil.

Aimé, pourtant, de ses officiers et soldats à cause de son impartialité et de sa justice envers et contre tous.

Tel est le portrait du lieutenant-colonel de Salaberry, cet illustre guerrier dont les Canadiens-français ont fêté avant-hier le centenaire.

Après avoir loué le mérite et le talent de ceux qui, depuis la conquête, ont soutenu l'honneur et les droits de leurs compatriotes par la plume et la parole, il est juste que je rende hommage à celui dont la vaillante épée a su nous faire craindre et respecter.

Le héros de Chateauguy avait reçu en héritage des traditions glorieuses.

La famille d'Irumberry de Salaberry, originaire du pays de Basque, dans le royaume de Navarre, avait conquis ses titres de noblesse sur les champs de bataille. L'un des ancêtres de notre héros était au combat de Coutras, où il frappa dru et fort. Henri de Navarre, depuis roi de France, sous le nom d'Henri IV, aperçut le terrible chevalier au moment où, après avoir terrassé de nombreux et vaillants adversaires, il accordait la vie à un intrépide gendarme qu'il venait de blesser.—*Force à superbe ! Mercy à faible*, lui cria le galant Béarnais, c'est ta devise.

Noble devise ! que les de Salaberry ont raison de porter avec orgueil sur leur écusson, car ils y ont toujours été fidèles et l'ont illustrée par maintes actions éclatantes.

Le grand-père, Michel de Salaberry, vint en Canada dans l'année 1735, en qualité de capitaine de frégate.

Il avait une grande réputation de force et de bravoure. Il épousa, en 1750, mademoiselle Juchereau Duchesnay, fille du seigneur de Beauport. Il prit part aux luttes héroïques qui se terminèrent par la cession du Canada à l'Angleterre.

Le père, Louis-Ignace de Salaberry, fut remarquable par ses vertus, son intelligence, sa haute et belle taille, la noblesse de son caractère et cette force corporelle qui se transmet de père en fils. Il combattit vaillamment dans les rangs de l'armée anglaise en 1776, et reçut trois blessures sérieuses dans le cours de la guerre. Le gouvernement anglais le récompensa de ses services en lui accordant une demi-

pension et plusieurs charges. Mais la reconnaissance qu'il devait au duc de Kent et au roi d'Angleterre ne purent jamais lui faire trahir les droits de ses compatriotes. Lorsque Craig voulut, en 1809, unir les deux Canadas dans le but de mettre les Canadiens-français sous l'empire d'une majorité anglaise, il fut un de ceux qui s'opposèrent le plus énergiquement à ce projet. Et, lorsque le gouverneur le menaça de lui enlever ses moyens d'existence s'il ne se rendait pas à ses désirs, il lui fit cette belle réponse :

—Vous pouvez, Sir James, m'enlever mon pain et celui de ma famille, mais mon honneur... jamais !

Devenu seigneur de Beauport, son manoir fut pendant vingt ans l'aimable rendez-vous où gentilshommes français et anglais, réunis par la conquête, apprirent à s'estimer après s'être battus ; les plus hauts personnages d'Angleterre y trouvaient une hospitalité pleine de charme et de distinction. Le noble seigneur avait épousé, en 1778, la belle et distinguée demoiselle Hertel de Rouville, et de ce mariage étaient nés sept enfants, tous beaux et bien faits, trois filles et quatre garçons, dont l'aîné fut le héros de Chateauguy.

Les Canadiens-français étaient fiers de l'éclat qui environnait cette belle et bonne famille, et des hommages qu'elle recevait de leurs fiers conquérants.

De toutes les sympathies qui l'honorèrent, la plus illustre et la plus vaillante fut, sans doute, celle du duc de Kent, père de notre souveraine, la reine Victoria. On sait que le prince vint en Canada en 1791, à la tête de son régiment, et qu'il fut, pendant son séjour au milieu de nous, l'idole de la population. C'était un bon prince, aussi, que le duc de Kent, généreux, affable et loyal, aussi noble par le cœur que par la naissance. Il n'eut pas mis le pied, une fois, dans le manoir de Beauport, qu'il fut épris d'admiration et d'estime pour ses aimables hôtes. Les heures les plus agréables de sa vie étaient celles qu'il passait au sein de cette famille, dont il fut pendant toute sa vie l'ami fidèle et le protecteur puissant. Une correspondance de vingt-trois ans, depuis 1791 à 1814, démontre toute la profondeur et la sincérité de cette honorable amitié qui se manifeste à chaque ligne par les sentiments les plus délicats, les épanchements les plus gracieux.

C'est par son influence que les quatre fils du seigneur de Salaberry, Michel, Maurice, Louis et Edouard, son filleul, purent satisfaire leurs inclinations militaires en entrant dans l'armée anglaise, où ils se firent tous, en peu d'années, à la pointe de leur épée, une belle position.

De ces quatre frères si beaux, si vaillants, qui faisaient l'orgueil de leur famille, de leur protecteur et de leurs compatriotes, il ne resta bientôt que l'aîné. Les trois autres moururent au service de l'Angleterre de 1809 à 1812, à quelques mois d'intervalle. Maurice et Louis succombèrent de la fièvre sous ce ciel empesté des Indes, dont la conquête et la conservation ont coûté à l'Angleterre des flots de sang.

Le plus jeune, Edouard, fut tué, à la tête de sa compagnie, sous les murs de Badajoz ; il n'avait que dix-neuf ans. Quelques heures avant l'assaut, sous l'empire d'un noir pressentiment, il avait écrit une lettre à son protecteur, le duc de Kent,

pour le remercier de toutes les bontés qu'il avait eues pour sa famille et pour lui.

Ils étaient tous trois lieutenants, aimés de leurs chefs et de leurs compagnons d'armes pour leur bravoure, leurs talents et la bonté de leur caractère.

Une humble tombe fut élevée en l'honneur de Maurice par les officiers et soldats anglais de son régiment sur cette terre funeste.

Puisse le temps respecter cette glorieuse tombe, afin que partout il y ait des témoignages éclatants de la loyauté et de la bravoure du peuple canadien.

La tradition parle des sympathies touchantes que la famille de Salaberry trouva dans sa douleur ; ce fut un deuil universel.

Le duc de Kent ne fut pas le moins affecté ; il manifesta son chagrin dans des lettres touchantes où il parle du sort de ces pauvres enfants avec une tendresse toute paternelle.

Pendant ce temps-là, l'aîné des de Salaberry faisait vaillamment son chemin dans l'armée anglaise, à travers les balles et les boulets ; la mort craignait de briser une si belle destinée. Soldat à quatorze ans, il partait à seize pour les Indes occidentales en qualité d'enseigne, devenait rapidement lieutenant et capitaine, grâce à la protection incessante du duc et à l'admiration que sa belle conduite inspirait dans l'armée.

On était fier au pays, lorsque l'écho y apportait la nouvelle des succès et de la gloire du jeune Canadien. On applaudissait, lorsque la rumeur apprenait comment il savait soutenir l'honneur de sa famille et de sa patrie. Il avait montré, en arrivant aux Indes, que, malgré sa jeunesse, il ne se laisserait pas insulter impunément. Voici comment M. de Gaspé raconte ce fait :

Les officiers du 60<sup>e</sup> régiment, dans lequel Salaberry était lieutenant, appartenaient à différentes nationalités. Il y avait des Anglais, des Prussiens, des Suisses, des Honorviens et deux Canadiens-français : les lieutenants de Salaberry et Des Rivières. C'était chose assez difficile de maintenir la paix parmi eux ; les Allemands surtout étaient portés à la querelle ; excellents duellistes, ils étaient de dangereux antagonistes. Un matin, Salaberry était à déjeuner avec quelques-uns de ses frères d'armes, quand l'un des Allemands qui le regarda et lui dit d'un air de mépris :

—Je viens justement d'expédier un Canadien-français dans l'autre monde, faisant par là allusion à Des Rivières, qu'il venait de tuer en duel.

Salaberry bondit sur son siège, mais, repressant son sang-froid, il dit :

—Nous allons finir le déjeuner, et alors vous aurez le plaisir d'en expédier un autre.

Ils se battirent, comme c'était alors la coutume, à l'arme blanche. Tous deux firent preuve d'une grande adresse, et le combat fut long et obstiné. Salaberry était très-jeune ; son adversaire, plus âgé, était un rude champion. Le premier reçut une blessure au front dont la cicatrice ne s'est jamais effacée. Comme il saignait abondamment et que le sang lui interceptait la vue, ses amis voulurent faire cesser le combat ; mais il refusa. S'étant attaché un mouchoir autour de la tête, le combat recommença avec encore plus d'acharnement. A la fin, son adversaire tomba mortellement blessé, et la plupart dirent qu'il n'avait eu que ce qu'il méritait.

Ce duel mit pour toujours de Salaberry à l'abri des insultes ; il avait fait ses preuves.

La guerre des Indes se faisait alors entre l'Angleterre et la France ; la possession de la Martinique et de la Guadeloupe devait être le prix de la victoire. Il devait en coûter au jeune de Salaberry, si français par l'origine et le caractère, de se battre

contre la France; il devait lui répugner de tirer sur le drapeau pour lequel ses ancêtres avaient versé leur sang. Mais la loyauté était pour lui un devoir et la carrière militaire une vocation.

La lutte fut vive, les batailles acharnées, les dangers continuels; les maladies dévoraient ceux que les balles épargnaient. Il vint un jour où, de son régiment, il ne restait plus que deux cents hommes. Il apprenait cela à son père dans une lettre où, parlant des milliers d'hommes qu'il avait vu tomber autour de lui, il ajoutait: "Je crois que je serai aussi heureux que mon grand-père."

Lorsque le général Prescott se décida à abandonner la dernière place forte de la Guadeloupe, le fort Mathilde, c'est à de Salaberry, alors âgé de seize ou dix-sept ans, qu'il confia le soin de protéger le retrait de l'armée. Le jeune lieutenant se montra digne de la confiance de son chef. Il était fait capitaine peu de temps après.

En 1808, on le retrouve en Irlande, major de brigade, et faisant l'amour à une blonde et belle jeune fille qui aurait enchaîné le jeune officier pour la vie, sans l'intervention du duc de Kent. Celui-ci écrivait à son protégé une longue lettre pour lui démontrer que, chez les militaires, le cœur doit céder à la raison, lorsqu'ils n'ont pas de fortune.

En 1809, il prenait part à la malheureuse expédition de Walcheren, qui coûta cher et rapporta peu de gloire à l'Angleterre.

L'année suivante, il devenait aide-de-camp du général de Rottenburg, et partait pour le Canada où des parents et amis dévoués l'accueillaient avec des transports de joie.

Les Canadiens-français se montraient avec enthousiasme le jeune officier, qui, parti enfant de son pays, revenait plein de force, dans tout l'éclat de la gloire et de la beauté.

On était alors aux mauvais jours de Craig, époque de fanatisme et de persécution, mais époque aussi de grandeur morale et nationale. La lutte devenait difficile, l'énergie des Plessis, des Bédard et des Papineau n'en pouvait plus.

Mais bientôt un cri d'alarme retentit partout; les Etats-Unis venaient de déclarer la guerre à l'Angleterre, et se préparaient à envahir le Canada. On comprit, en face du danger, la nécessité de se gagner les sympathies de la population; on lui fit force caresses et concessions. Et, pour exciter son enthousiasme et lui faire prendre les armes, on nomma Charles-Michel de Salaberry lieutenant-colonel, et on lui confia la mission d'organiser les voltigeurs canadiens.

Les Canadiens-français répondirent à l'appel de l'Angleterre, et s'enrôlèrent sous le drapeau de leur jeune chef.

Il était temps, les Américains traversaient la frontière au mois de juin 1812, à trois endroits différents.

Pendant que Brock et Sheaffe repoussaient les deux armées de l'ouest et du centre dans des combats glorieux, le général Dearborn marchait sur Montréal avec 10,000 hommes, par le chemin de Saint-Jean et d'Odeltown. De Salaberry courut à sa rencontre, à la tête de 400 voltigeurs, et n'eut pas même besoin des milices du district de Montréal qui s'avançaient à la hâte sous les ordres du colonel Deschambault. La rapidité de ses mouvements et l'intelligence avec laquelle il avait préparé ses travaux de défense, déconcertèrent le général américain, qui repassa la frontière après une attaque malheureuse où quatorze cents de ses hommes furent mis en fuite par un avant-poste composé de deux cents voltigeurs.

La campagne de 1812 était finie. Sir Georges Prévost félicita le lieutenant-colonel de Salaberry de son succès dans un ordre général, et rendit hommage à la loyauté et au courage de la milice. Les Canadiens-français durent être surpris; c'était la première fois qu'ils s'entendaient dire des choses agréables par les représentants de la couronne.

La campagne de 1813 fut plus sérieuse: les Américains, honteux de leurs échecs, s'étaient préparés à frapper un grand coup,

sur Montréal surtout, qu'ils considéraient comme la clef du pays. La défaite de Proctor en Haut-Canada, par le général Harrison, exalta leur enthousiasme et jeta, avec raison, le Bas-Canada dans l'effroi.

La situation devenait critique.

Deux armées, fortes de 7 à 8,000 hommes, marchaient sur Montréal, l'une sous les ordres de Hampton, par le lac Champlain, et l'autre, commandée par Dearborn et Wilkinson, descendait de Kingston. A ces 17,000 hommes, le Bas-Canada ne pouvait opposer que 3,000 soldats et miliciens.

La lutte parut, un instant, impossible.

Il fallait un homme assez habile pour empêcher la jonction des deux armées américaines et capable de suppléer au nombre par la prudence et la valeur, d'accomplir un prodige s'il le fallait. La patrie en danger avait besoin enfin d'un sauveur, d'un héros, elle le trouva: c'était le lieutenant-colonel de Salaberry. Il accourt, prend le devant avec 400 voltigeurs, rencontre Hampton, culbute ses avant-postes à Odeltown et le poursuit jusqu'à Four Corners; tombe sur lui avec une poignée d'hommes et le remplit de terreur.

Après plusieurs jours de marches et de contre-marches, Hampton reprenait, le 21 octobre, sa marche en avant sur les bords de la rivière Châteauguay, que de Salaberry immortalisa, le 26, par une victoire à jamais mémorable.

Inutile pour moi de donner des détails de cette bataille si souvent racontée et célébrée par l'histoire, l'éloquence et la poésie. Qui n'a senti battre son cœur au récit de cette lutte glorieuse où 300 Canadiens-français défèrent 7,000 Américains? Qui ne sait que tout l'honneur de cette victoire appartient au brave colonel de Salaberry, que le succès de nos armes en ce jour célèbre fut le résultat de l'habileté avec laquelle il sut disposer ses forces et fortifier sa position, et de la bravoure qu'il déploya pendant la bataille? Avec quel enthousiasme les derniers survivants de la poignée de braves qui partagea avec lui l'honneur de ce triomphe, racontent les faits éclatants de leur héroïque colonel! ils le représentent, avant la bataille, cherchant, exploitant toutes les ressources que le terrain, la rivière et la forêt pouvaient lui offrir, faisant de chaque arbre, de chaque pierre, un retranchement, un abri pour ses troupes, frappant du pied la terre pour en faire jaillir des éléments de victoire. Et, lorsque la bataille est commencée, ils le montrent, entraînant ses braves voltigeurs à sa suite; dominant le bruit de la bataille des éclats de sa voix; présent sur tous les points à la fois; multipliant le nombre de ses soldats par la rapidité et la précision de ses mouvements; dispersant un instant ses forces et les ralliant soudain pour tomber sur un point où on ne l'attendait pas; faisant faire un bruit de trompettes et pousser des cris effrayants; employant mille ruses pour étourdir, surprendre l'ennemi, et lui faire croire qu'il avait à combattre des milliers d'hommes; donnant, enfin, l'exemple d'un courage, d'une bravoure que le danger semblait grandir, bravant les balles avec cette héroïque insouciance qui l'avait illustré sur les champs de bataille de la Martinique et de la Guadeloupe.

La bataille dura quatre heures. Hampton, croyant avoir affaire à une armée de 6,000 hommes, se retira, après avoir eu une centaine d'hommes tués et blessés, et prit à la hâte le chemin des Etats-Unis; et lorsque Wilkinson, qui attendait, au pied du Long-Sault, le résultat de la bataille, apprit la fatale nouvelle, il en fit autant.

Le Bas-Canada était sauvé; les Américains, découragés, ne tentèrent plus sérieusement de l'envahir pendant cette guerre, qui se termina l'année suivante par le traité de Gand.

Oui, le Bas-Canada était sauvé et conservé à l'Angleterre par la bravoure des Canadiens-français. Quel démenti jeté à la face de ceux qui avaient reproché à cette noble population d'être déloyale, parce qu'elle avait du cœur et ne voulait pas laisser fouler aux pieds ses droits et ses libertés! Ils tentèrent bien, un instant, les insensés! de lui ravir sa gloire, d'arracher du front de Salaberry des lau-

riers si noblement conquis; mais les applaudissements de tout un peuple étouffèrent les cris de la jalousie et du fanatisme. L'Angleterre elle-même déclara, par la bouche du prince régent et du duc de Kent, que Salaberry et ses braves voltigeurs étaient les sauveurs du pays, les héros de Châteauguay.

Salaberry fut fait compagnon du bain, et les Chambres provinciales lui votèrent des remerciements; plus tard, en 1817, il fut fait conseiller législatif.

Mais ce fut là toute la récompense accordée au brave colonel et à ses compagnons. On a vu de ces braves, dont la loyauté avait conservé à l'Angleterre une riche colonie, mendier leur pain, la médaille de Châteauguay sur la poitrine. Et, après un demi-siècle, pas une pierre, encore, ne marque le glorieux champ de bataille où ils ont illustré son drapeau; seule, une tombe, dans un cimetière ignoré, indique l'endroit où reposent les cendres du héros de Châteauguay.

On a quelquefois contesté l'importance de cette bataille, en donnant pour raison, ou plutôt pour prétexte, le petit nombre de tués et de blessés; mais depuis quand mesure-t-on la grandeur d'une victoire à la quantité de sang versé? Salaberry aurait-il plus de mérite s'il eût fait tuer tous ses hommes inutilement? N'est-ce pas plutôt un titre de gloire incomparable d'avoir pu accomplir une si grande chose sans une plus grande effusion de sang, d'avoir su ménager par des mesures si prudentes la vie de ses braves soldats?

De Salaberry n'eut plus l'occasion de se signaler. Il avait conquis tous les grades que l'Angleterre pouvait accorder à un soldat catholique et canadien-français; la protection même du duc de Kent n'aurait pu le faire sortir des rangs accessibles aux médiocrités. Une telle compagnie ne devait pas convenir à notre immortel compatriote. Il avait assez fait, d'ailleurs, pour un gouvernement qui avait eu l'ingratitude d'enlever à son illustre père la demi-pension qu'il avait si noblement gagnée en combattant pour l'Angleterre. Il laissa la carrière militaire et vécut ensuite pour sa famille, s'occupant d'administrer la seigneurie que mademoiselle Hertel de Rouville lui avait apportée sous forme de dot. Il avait épousé cette noble demoiselle quelques mois avant la bataille de Châteauguay. Belle alliance! dont le duc de Kent le félicita.

C'est à Chambly qu'il fixa sa résidence, au milieu de la population témoin de sa valeur et de sa gloire pendant la guerre. Sur la rivière Chambly, qu'on appelait le *genier du Bas-Canada*, vivaient alors des familles remarquables par leur origine ou leurs talents, aristocraties de naissance et de fortune qui se disputaient la palme des belles manières, de la libéralité et de la fidélité aux traditions du passé. On y menait joyeuse vie; c'était une succession continue de fêtes, de festins, où l'on chantait, riait et dansait avec une verve intarissable.

On partait le matin; on dînait chez le seigneur Jacob; on prenait les amis en passant, et on allait passer la soirée chez M. Cartier, de Saint-Antoine, ou chez les M. Drolet et Franchère; chacun avait son tour. Quel bruit! quel entrain! On se séparait à regret, au son de l'angelus, pour recommencer le lendemain.

C'était une grande joie dans la tribu, lorsqu'on voyait arriver le brave colonel, car il n'était pas le moins bruyant, et, lorsque venait son tour de chanter ou de prendre part à un cotillon emporté, à un *reel favori*, il ne tirait pas en arrière. Tout le monde l'admirait pour sa gloire et l'aimait pour la gaieté et l'affabilité de son caractère.

C'est dans une de ces agréables réunions, dans une soirée chez M. Hatte, de Chambly, qu'il fut soudain frappé d'apoplexie, le 26 février 1827. Il mourut le lendemain, sans avoir pu recouvrer l'usage de la parole, mais en possession de ses facultés mentales et en paix avec Dieu, entouré de ses enfants chéris qu'il fit venir pour les bénir.

Comme son père, il avait eu quatre fils et trois filles, dont voici les noms: Al-

phonse-Melchior, ancien aide-de-camp provincial et député-adjutant-général de milice pour le Bas-Canada, mort il y a douze ou treize ans; Louis-Michel, mort en 1870; Maurice, qui se tua à l'âge de 12 ans, par accident; Charles-René Léonidas, vivant, honoré de l'estime publique et de la confiance du gouvernement; Hermine, dame Dr Glen, morte; Charlotte, mariée à M. Hatte, de Sorel, et une autre, morte enfant; tous grands et robustes, héritiers du type remarquable des Salaberry. Plusieurs petits-enfants existent pour perpétuer le nom et le souvenir glorieux de cette admirable famille.

Ce nom, comme beaucoup d'autres qui ont fait la gloire de notre passé, n'a pas eu l'occasion de se signaler depuis un grand nombre d'années; les talents politiques ont remplacé les vertus guerrières, les avocats ont succédé aux militaires. Mais un jour viendra, sans doute, où tous ces braves nous se réveilleront au bruit des armes, où l'épée des de Salaberry sortira de la poussière pour lancer des éclats de gloire.

L.-O. DAVID.

## A LA VEILLÉE

Le quatrième parlement est en pleine session depuis quinze jours. Notre députation est à l'ouvrage. Les jeunes députés rivalisent de travail et d'ardeur avec les vieux pères de la nation. Nous les jugerons tous par leurs faits et gestes. A l'œuvre on connaît l'artisan, dit un ancien proverbe.

Pour bien nous mettre en mémoire tout le travail législatif déjà fait, nous consacrerons cette *petite veillée* à faire une courte revue de la première quinzaine de la session.

Commençons par le discours du trône. C'est la pièce d'entrée. Le 14 la courant, à 3 heures p. m., au milieu d'une solennité des plus imposantes, Son Excellence a ouvert officiellement le parlement. Son Excellence a lu le discours du trône en anglais, puis Elle l'a relu en bon français. Son Excellence s'exprime bien dans la langue de nos pères; mais à l'entendre, il était facile de se convaincre que plus que nous encore, le noble lord est un Anglais parlant le français.

S'il faut croire au discours du trône, qui est ordinairement un programme, la session sera laborieuse. Les plus grands intérêts du commerce et des industries du pays y sont mentionnés. Cela veut dire que l'on s'en occupera.

Son Excellence commence par faire des compliments à la nation pour l'accueil sympathique et enthousiaste qu'Elle a reçu dès son arrivée sur les rivages canadiens. Après avoir fait ensuite allusion au bon résultat que l'exposition des produits du Canada, dans la dernière Exhibition universelle de Paris, ne pourra manquer d'amener pour le commerce et les industries du pays, le discours du trône annonce aux Chambres "que le gouvernement a entamé des négociations, sous la sanction du gouvernement de Sa Majesté, en vue de développer le commerce du Canada avec la France, l'Espagne et leurs colonies respectives."

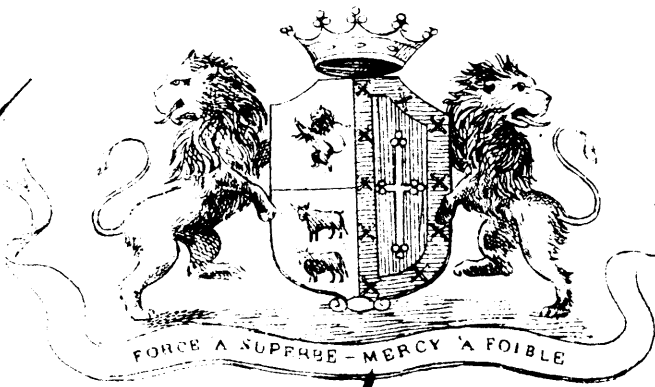
Arrêtons-nous un peu à ce paragraphe. Il est important.

Dans notre dernière *veillée*, nous avons posé la question suivante: La mère-patrie nous concèdera-t-elle le droit de faire des traités de commerce avec les nations étrangères, ou se donnera-t-elle le trouble de les faire pour nous, et dans nos intérêts particuliers?

La parole officielle du représentant de Sa Majesté en Canada vient de répondre à cette question. L'Angleterre nous accorde ce droit, et nous promet son autorité et la puissance de sa sanction pour le faire reconnaître et respecter par les peuples étrangers. Nous pouvons agir par nous-mêmes et pour nous-mêmes, sous la sanction protectrice du gouvernement de l'Empire. Dès aujourd'hui, par cette concession officielle du droit de *traité*, l'Angleterre a placé le Canada au rang d'allié et de protégé, en le retirant de la position inférieure de colonie.



Lieutenant - Colonel  
C. B. Commandant  
Voligeurs



Charles De Salaberry  
le Regiment des  
Canadiens *Je. Je. Je.*

C'est une nouvelle et importante acquisition pour le code de nos libertés nationales. Bien loin de diminuer la loyauté des confédérés canadiens envers la mère-patrie, cette concession généreuse et libre ne pourra que l'enflammer davantage et augmenter encore leur dévouement et leur amour pour les fortes institutions de l'Empire.

Au point de vue des intérêts de la Grande-Bretagne, la consolidation des institutions britanniques sur ce continent pourra devenir avant longtemps une absolue nécessité. Les idées républicaines et radicales qui s'échappent de la France pour courir le monde battent en brèche les institutions séculaires de l'Angleterre. Le trône de Sa Majesté n'est peut-être pas encore assez élevé pour échapper aux ravages que ces idées subversives traînent avec elles. Et qui sait si l'Angleterre n'aura pas besoin de l'alliance et de l'appui franc et entier de l'Empire canadien pour résister à l'orage et sauver encore une fois la vieille monarchie de la Grande-Bretagne ?

Quoi qu'il en soit de l'avenir de la mère-patrie, nous entrons en possession d'un droit que nous exercerons librement sous la sanction protectrice de l'Angleterre.

Cela nous suffit pour aujourd'hui. Les hommes d'état anglais, loin de s'opposer à ces aspirations légitimes du pays, s'étudient à les propager. On dirait même qu'ils trouvent que nous ne les demandons pas avec assez d'empressement. Nous citerons encore à ce sujet des belles paroles de lord Dufferin.

Voici comment s'exprimait le noble lord, à Toronto, le 2 septembre 1874, dans un grand banquet donné en son honneur :

Words cannot express J'admire la loyauté what pride I feel as an des Canadiens envers la Englishman in the loy-mère-patrie, et, en ma alty of Canada to Eng-qualité de citoyen angland. Nevertheless, I glai-, je m'en réjouis. should be the first to de- Neanmoins, si ce senti- plore this feeling if it ment devait rendre le Ca- rendered Canada dis- nada déloyal envers lui- loyal to herself, if it même, émettre son pa- either dwarfed or smoth- tritisme, ou dégénérer ered Canadian patrio- en un faible sentiment tism, or generated a sick- de dépendance perpé- ly spirit of dependence. tur-ille, je serais le pre- Such however is far m-er à le déplorer pro- from being the case. The fondement. Mais tel legislation of your Par- n'est pas le cas. La lé- liament, the attitude of gislation de votre parle- your statesmen, the lan- ment, l'attitude de vos guage of your press suf- hommes d'Etat, le lan- ciently show how firm- gage de votre presse, ly and intelligently you prouvent suffisamment are p-epared to accept votre disposition ferme and apply the almost et intelligente à accep- unlimited legislative ter et à demander le faculties—proves how libre exercice du pou- strongly the young voir législatif, et fait heart of your confeder- voir que vous avez à ated commonwealth has cœur la prospérité de begun to throb with the votre pays, et la foi en consciousness of its na- votre existence nation- tionalized existence... nale.

It now only remains Il ne me reste plus for me to thank you qu'à vous remercier most heartily for your pour la bienveillance kindness, and to as- que vous m'avez témoi- sure you every fresh gnée. Soyez assurés que mark of confidence vous trouverez toujours which I receive from en moi un aide bien- any nerve in their ser- veillant pour vous assis- vice, and to do my best ter dans la grande œuvre to contribute towards à laquelle vous avez the great work upon vous toute votre énergie, which you are now en- savoir : l'établissement gaged, namely, that of de ce côté-ci de l'Atlan- building up on this side tique d'un allié pro- of the Atlantic a pros- père, loyal et puissant pious, loyal and power- pour l'Empire britan- ful associate of the Bri- nique. nish Empire.

Nous livrons ces belles paroles à la méditation de ceux qui travaillent à faire arriver le pays aux destinées que la Providence lui réserve. Revenons au discours du trône, que cette longue digression nous a fait perdre de vue.

\*\*\*

Le chemin de fer du Pacifique a sa mention honorable. Le discours de Son Excellence déclare que, dans l'exécution de ce projet, le gouvernement aura égard à la position financière du pays.

Il sera proposé une mesure relative au recensement décennal qui devra avoir lieu en 1881.

Le discours annonce un déficit, et ter-

mine par recommander "l'importance qu'il y a à prendre des mesures pour que "les épargnes du peuple soient disposées "en lieu sûr, sous la responsabilité du gou- "vernement, et à un taux d'intérêt rai- "sonnable; et de considérer jusqu'où il "serait possible de donner les mêmes ga- "ranties et le même encouragement aux "personnes qui, par une assurance sur "leur vie, veulent mettre à l'abri du be- "ceux qui dépen- lent d'eux."

Ces dernières mesures devront soulever des discussions du plus grand intérêt. Voilà pour le discours du trône.

\*\*\*

Après le discours, les députés ont salué Son Excellence et sont revenus à la salle des délibérations, à la suite du sergent-d'armes et de l'Orateur. La Chambre a été de suite ajournée jusqu'au lundi suivant, le 17.

Le 17, sur motion de M. Brecken, député du comté de Queen, dans l'île du Prince-Edouard, secondé par M. J. Tassé, membre pour la cité d'Ottawa, la Chambre des Communes a adopté l'adresse sans coup férir. Les deux orateurs ont cueilli de belles palmes d'éloquence. Notre jeune député, M. Tassé, a fait honneur à la langue française.

Le Sénat s'est montré plus scrupuleux que la Chambre des Communes. Les illustres pairs de la nation ont profité de cette circonstance pour proliférer de paternels avis aux aviseurs de Son Excellence sur la manière de choisir le personnel des gouvernements. L'adresse a été cependant adoptée au Sénat sans aucune division.

M. C.-C. Colby, député de Stanstead, a introduit un projet de loi, pendant la séance du 17, à l'effet de rappeler la loi de faillite maintenant en opération. Ce projet de loi a déjà subi sa première lecture.

Sans vouloir donner de conseil à ceux qui ne sont pas obligés d'en recevoir de nous, nous croyons humblement que la meilleure loi de faillite serait celle de n'en pas avoir.

Les comptes publics pour l'année fiscale terminée le 30 juin dernier, ont été soumis à la Chambre pendant la séance de lundi dernier.

Le déficit pour cette période se chiffre au montant d'un million six cent mille piastres.

Judi dernier, M. Mousseau a fait motion pour que toute la correspondance relative à la question constitutionnelle de Québec soit soumise à la Chambre. Cette motion a été accordée sans aucune opposition.

Dans la prochaine quinzaine, nous aurons à étudier l'état détaillé de nos finances, et probablement la question constitutionnelle.

FABIEN VANASSE.

## CORRESPONDANCE DE LA CAPITALE

OTTAWA, 22 février 1879.

La première semaine régulière de la session prend fin aujourd'hui. Les deux Chambres ont été occupées pendant ces quelques jours par les travaux préliminaires et l'organisation du nouveau parlement. L'élection de l'Orateur des Communes et la séance d'ouverture avaient pris les deux premières journées, jeudi et vendredi, le 13 et le 14 de février. Lundi, 17, l'adresse en réponse au discours du trône fut proposée. Aux Communes, elle fut adoptée sans division et sans discussion le jour même. Au Sénat, il n'y eut pas de vote non plus; l'adresse passa à l'unanimité, mais après une discussion qui se prolongea jusqu'à la fin de la séance de mardi. Les sénateurs canadiens-français firent les frais de cette discussion, qui roula sur la composition du nouveau ministère. Jusqu'ici, on avait eu pour habitude de prendre un des trois ministres canadiens français dans le Sénat. Dans le cabinet actuel, tous les ministres de la province de Québec appartiennent à la Chambre des Communes, de sorte que l'élément français n'est représenté au Sénat par aucun membre du gouvernement. Telle est la

plainte formulée par nos sénateurs. Ils n'en ont pas fait, néanmoins, l'objet d'un amendement, et, après avoir exercé leur droit de remontrance, ils ont laissé passer l'adresse sans division.

Mardi, aux Communes, M. Anglin, ex-Orateur, entretint longuement la Chambre de l'affaire de ses nominations du mois de novembre dernier. Il soutint que ces nominations étaient valables, et reprocha au gouvernement de ne pas en avoir tenu compte. Il s'en suivit un débat peu animé et peu intéressant. Il s'agissait d'une question d'interprétation de la loi, au sujet des nominations qui peuvent être faites dans les bureaux de la Chambre des Communes pendant l'inter-règne qui s'écoule entre la date de la dissolution d'un parlement et celle de l'entrée en charge de l'Orateur dans le parlement nouveau. M. Anglin, qui est venu faire des nominations dans le bureau des traducteurs français au mois de novembre, prétend qu'il avait le droit d'agir comme Orateur jusqu'à l'élection de son successeur, bien que la Chambre, dont il avait été président, eût cessé d'exister et qu'il fit lui-même partie de la Chambre actuelle, laquelle ne s'était pas encore réunie et n'avait pas choisi son Orateur. Sir John combattit ces opinions de M. Anglin.

Le débat ne fut pas repris mercredi, et l'affaire semble être tombée à plat. La séance fut courte ce jour-là. Tout le monde était préoccupé par la pensée du grand bal qui devait avoir lieu le soir même, à Rideau-Hall. Même laconisme à la Chambre comme au Sénat. Un bul de cette sorte signifie invariablement deux journées de perles. Le jour même, on est absorbé par les préparatifs; le lendemain, on est trop fatigué pour travailler. Hier, vendredi, rien de bien important. Pétitions, rapports, interpellations, voilà le bilan de la semaine. M. Mousseau a présenté, jeudi, une requête pour obtenir la production de tous les documents concernant les événements qui se sont passés à Québec le et après le 2 mars 1878, le renvoi du ministère de Boucherville et la formation du cabinet Joly. Cette requête fut adoptée sans division. On s'attend à un vif débat sur cette question, dès que les papiers demandés seront produits.

C'est M. Joseph Tassé, le nouveau député d'Ottawa et notre collaborateur, qui a secondé l'adresse aux Communes. Son discours a fait sensation et a été admiré de tous. M. Tassé a fait honneur à notre nationalité et à notre littérature, en même temps qu'il s'est placé lui-même au premier rang parmi nos orateurs parlementaires. L'avenir est à ceux qui, comme M. Tassé, joignent à la supériorité du talent l'amour du travail et le zèle patriotique.

M. Tassé a parlé en français. Notre langue est en faveur à Ottawa. L'hon. M. Blanchet, le nouvel Orateur, lors de l'ouverture de la session, s'est adressé au Gouverneur-général en français d'abord, puis ensuite en anglais. C'est le premier Orateur français qui soit élu à la Chambre depuis l'établissement de la Confédération. Au Sénat, il y a eu deux présidents canadiens-français: M. Cauchon et M. Chauveau. Il paraît que la cour de Rideau-Hall favorise la langue française. La princesse Louise, qui parle parfaitement le français, a dit à un de nos principaux hommes politiques qu'elle désirait vivement voir notre langue fleurir ici et qu'elle regretterait infiniment de la voir disparaître. Elle a même autorisé son interlocuteur à publier cette conversation.

A propos de nos gouvernants, il serait intéressant de reproduire toutes les rumeurs qui circulent sur leur compte à Ottawa. Il paraît que le marquis et la princesse sont très-charitables. Ils font faire fréquemment des distributions de viande et d'autres aliments parmi les pauvres. On dit même que la princesse, qui se lève de bonne heure et qui fait chaque matin une longue promenade à pied, visite elle-même, dans la matinée, les quartiers pauvres, où elle distribue des aumônes aux nécessiteux et aux malades.

Le bal de mercredi a été splendide. Les salles de Rideau-Hall étaient encombrées

d'invités. Le Gouverneur-général et son auguste épouse prirent part à presque toutes les danses. Au quadrille d'honneur, la princesse dansait avec l'adjutant-général Smythe; l'hon. M. Blanchet et madame Chapleau leur faisaient vis-à-vis.

A. G.

## LES HOMMES DE 1837

PHILIPPE N. PACAUD

I

Celui qui fait le sujet de cette biographie est le deuxième, par rang d'âge, de sept frères, dont six—Narcisse, Charles, Edouard, Georges, Hector et lui-même—prirent une part plus ou moins active dans nos troubles politiques de 1837 et 1838; et ses aventures, pleines de curieuses péripéties, méritent d'être racontées.

C'était l'une des natures les plus sympathiques et les plus chevaleresques de l'époque. Muscles d'athlète, âme de patriote, organisation de poète et de héros. Fièrement campé sur des jarrets d'acier, la poitrine ouverte comme le cœur, la tête noblement plantée sur des épaules de statue, il vous charmaient par sa façon cordiale de vous tendre la main, ou vous en imposait par son attitude martiale et digne. Comme on peut le voir par le portrait que nous publions d'après une photographie prise il y a cinq ans à peine, il avait une tête magnifique, une physionomie pleine de hardiesse et de bienveillance. C'était tout ce qu'on peut appeler un beau brun—gai, vif, joyeux camarade, galant cavalier, danseur au pied léger, et capable, malgré sa svelte et élégante tournure de gentilhomme, de devenir un solide joueur au besoin: en un mot, un homme de race!

Arlent admirateur de Papineau, Français jusqu'au bout des ongles, libéral jusqu'à l'enthousiasme, l'âme éprise de toutes les aspirations du temps, il devait se jeter à corps perdu dans le mouvement de résistance à l'oligarchie anglaise, qui caractérisa cette époque; et, quand arriva l'heure de la bataille, nul ne dérocha plus résolument le vieux mousquet de ses anciens jours, et peu d'hommes eussent plus contribué que lui au succès, si le succès eût été possible.

Mais n'anticipons pas.

M. Philippe-Napoléon Pacaud est notaire de profession.

Il naquit à Québec, le 22 janvier 1812, d'une famille distinguée par sa position et ses alliances; fit ses études au séminaire de Nicolet, étudia le droit sous l'honorable Louis Panet, et reçut sa commission le 23 janvier 1833. L'année suivante, il allait s'établir à Saint-Hyacinthe, où, après avoir ouvert une maison de commerce florissante, il épousait mademoiselle Aurélie, fille du lieutenant-colonel Bucher de la Bruère, seigneur de Montarville.

Après la fameuse assemblée des cinq comtés, où il fit connaissance avec Chénier et les principaux chefs du mouvement insurrectionnel, il organisa à Saint-Hyacinthe une succursale des *Fils de la Liberté* de Montréal, dont il fut nommé capitaine; et, un bon dimanche, à la tête de sa compagnie, il planta, sur la place de l'église, aux acclamations de la foule, le mai de l'Indépendance, surmonté du bonnet phrygien.

Ce mai fut abattu, quelques jours après, par les bureaucrates, qui, pour prix de cet acte de loyauté, furent bien et dûment goudronnés et emplumés, la nuit suivante. Ce fut peut-être là, de tous ses exploits, celui qu'on pardonna le plus difficilement au jeune capitaine.

Nous avons dit que peu d'hommes plus que lui eussent contribué au succès, si le succès eût été dans l'ordre des choses possibles: voici comment.

L'année précéden- te, de concert avec son frère Charles—un autre brave, celui-là—et M. Pierre Boucher de la Bruère, il avait fondé à Saint-Hyacinthe une banque fort prospère, sous le nom de Banque Canadienne.

Il était pour ainsi dire l'âme de cette institution, lorsque la révolte éclata.





LES HOMMES DE 37-38 :—PHILIPPE N. PACAUD



LE DR. AMBROISE TARDIEU, DÉCÉDÉ A PARIS, LE 11 JANVIER

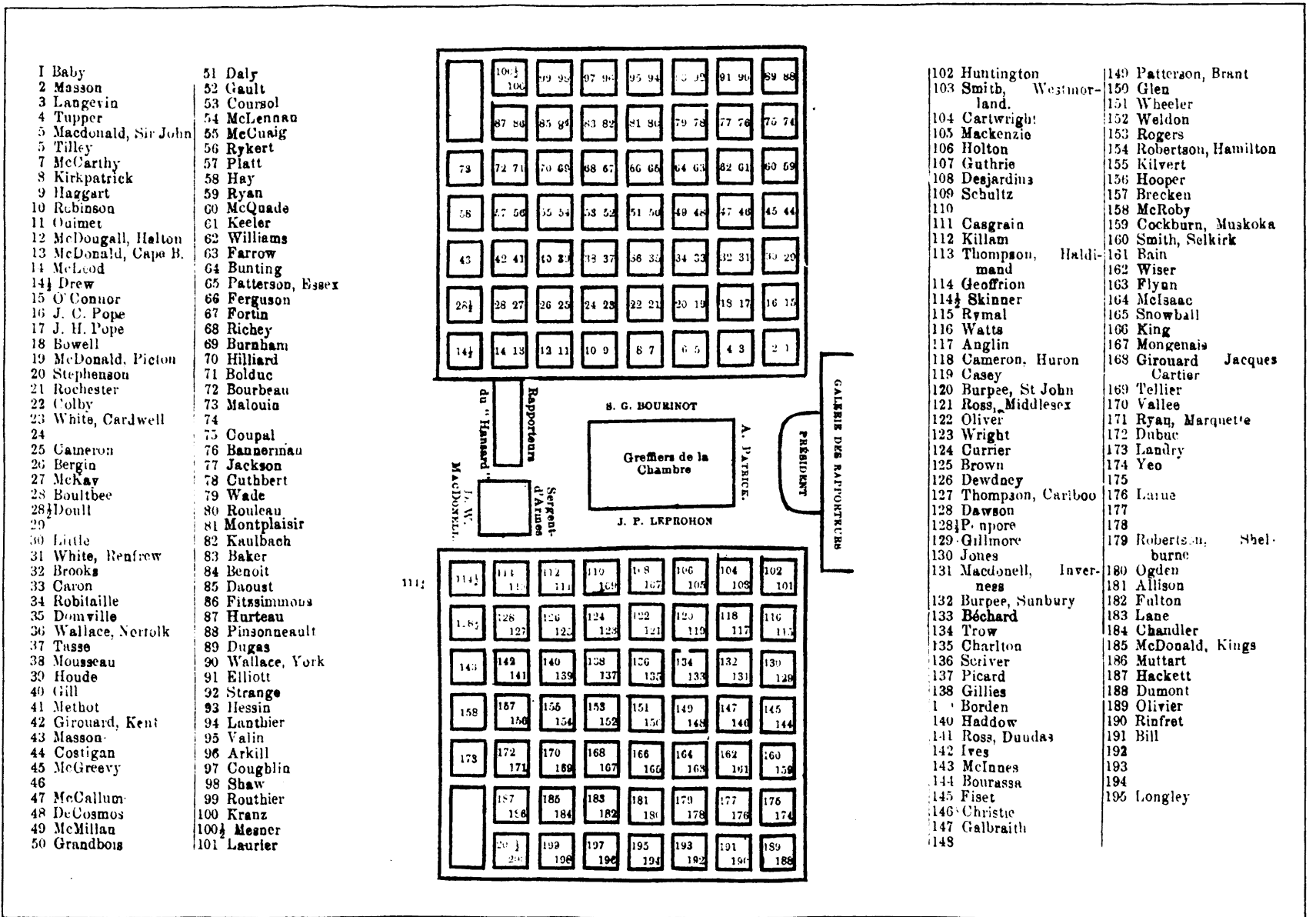
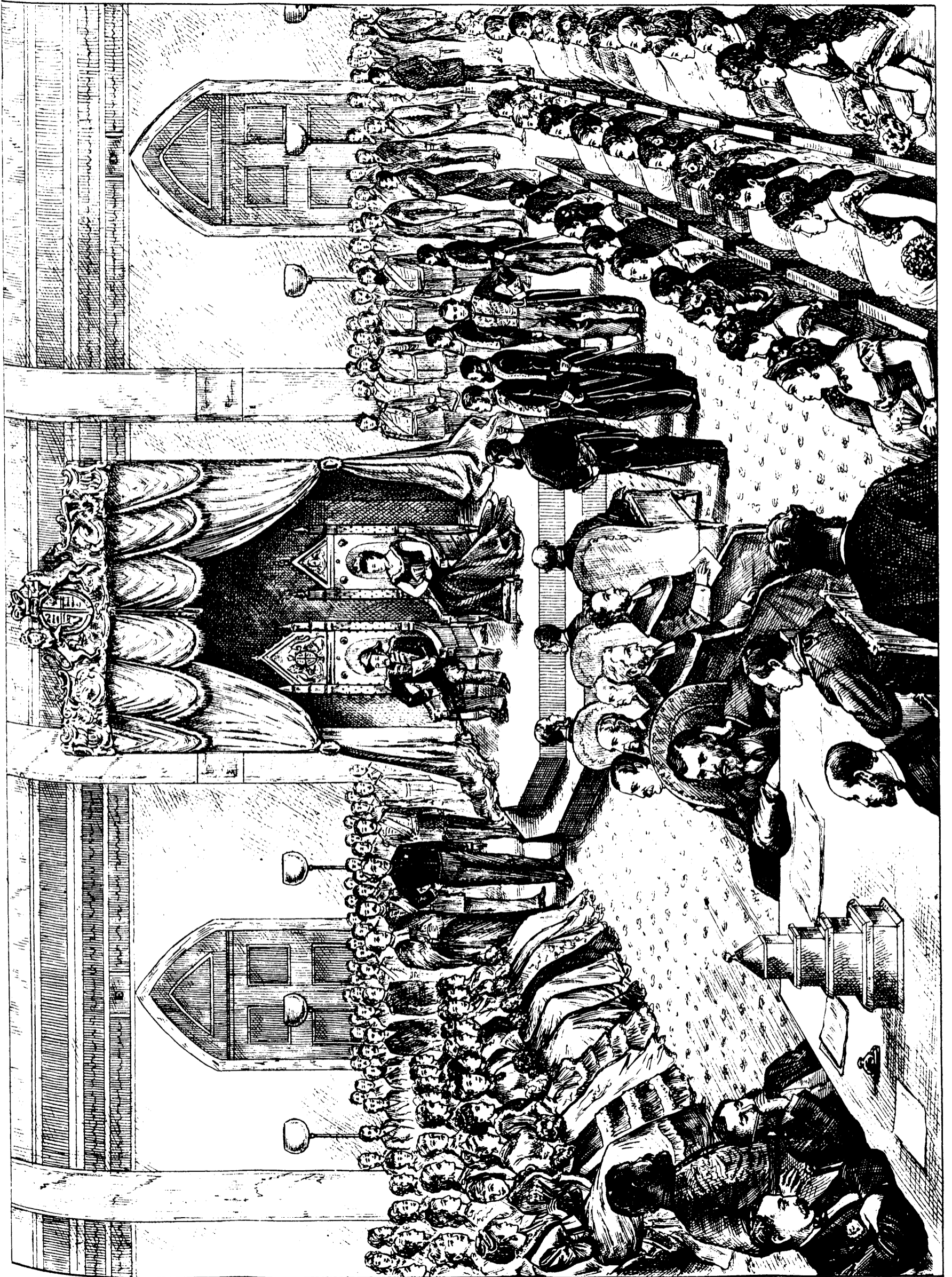


DIAGRAMME DE LA CHAMBRE DES COMMUNES. SIÈGES OCCUPÉS PAR LES MEMBRES

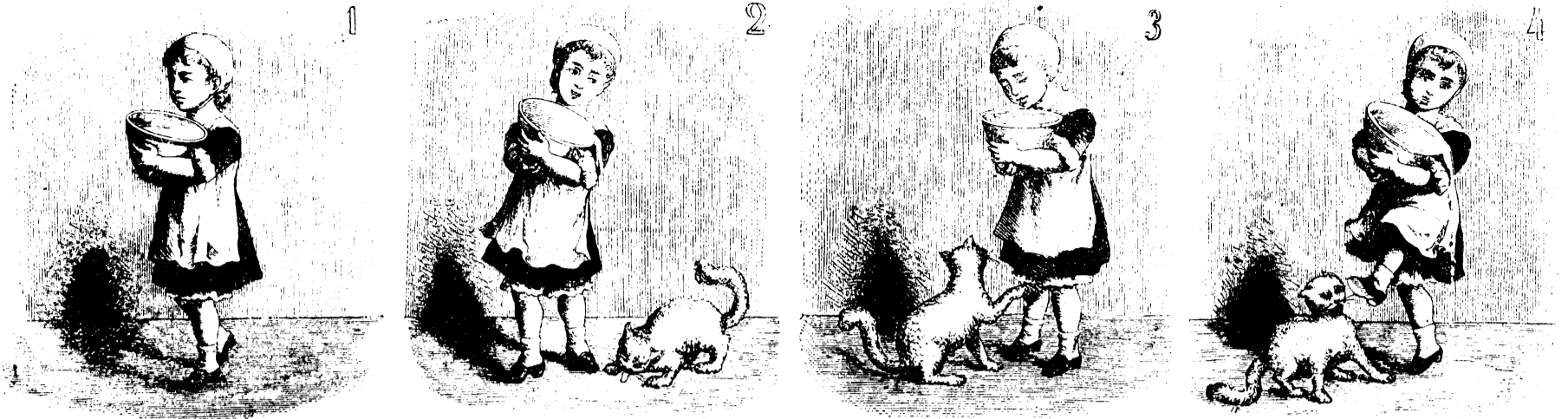


OUVERTURE DU PARLEMENT—SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL LISANT LE DISCOURS DU TRÔNE

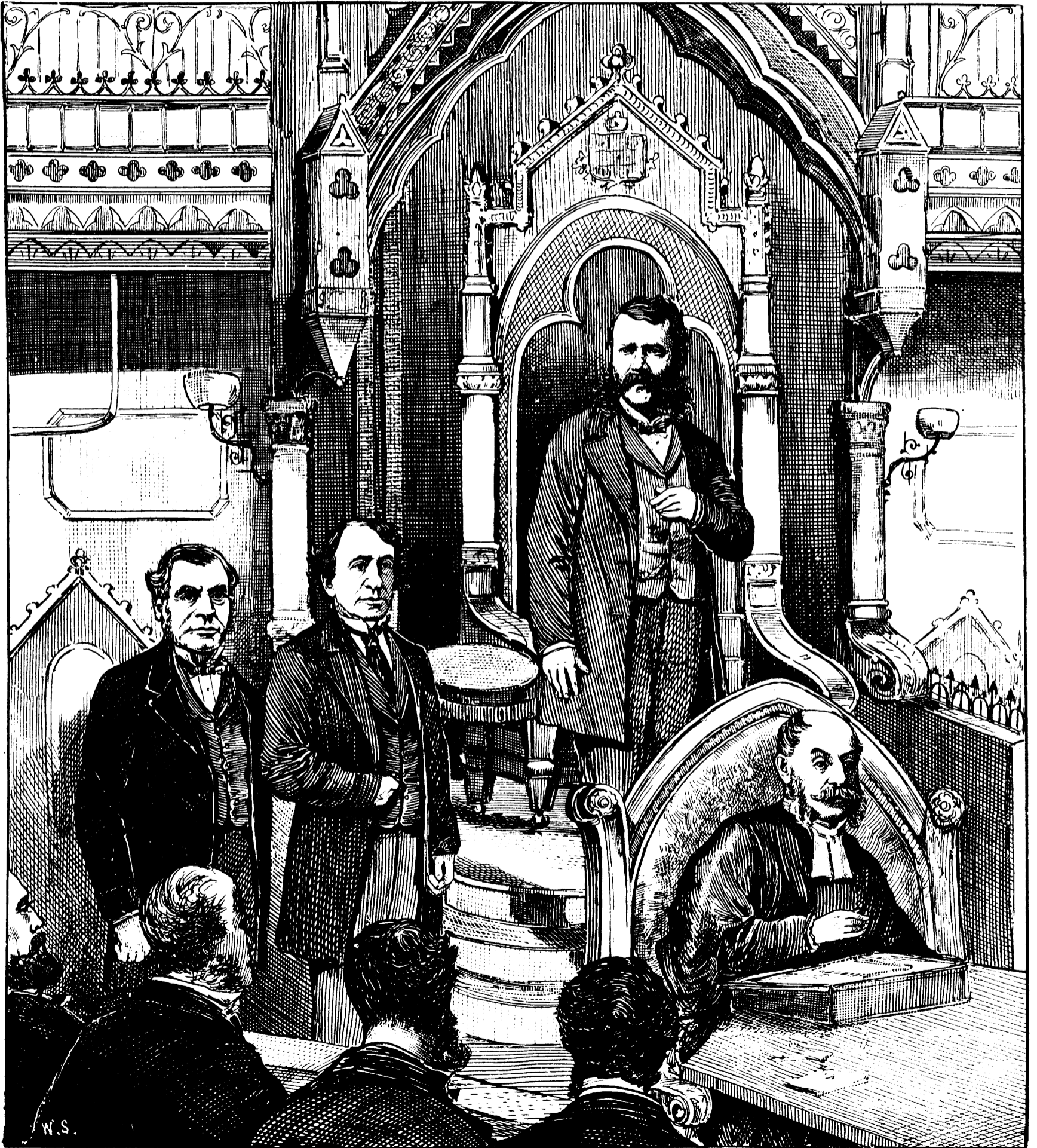








Les embarras de Bébé.



OUVERTURE DU PARLEMENT

LE NOUVEAU PRÉSIDENT, L'HONORABLE J. G. BLANCHET, CONDUIT A SON SIÈGE PAR SIR JOHN A. MACDONALD ET L'HON. M. TULLY

mialant et faisant ron-ron, tour à tour. Or Bébé sait-il garder son regard quand son chat favori le suit! Le vase penche, et le lait de sa répandre à la grande joie de Minet, qui le lève voluptueusement.

C'est le second acte. Bébé a vu sa faute. Le vase est remis en équilibre; d'un œil inquiet l'enfant mesure ce qui manque au niveau primitif du liquide. C'est peu de chose, mais le tentateur est là qui plaide, et de la voix et du geste, la cause de sa gourmandise.

Bébé se défie, Bébé résiste, l'expérience affermit sa volonté, il triomphera des obstacles, c'est sûr... mais dans la troisième acte seulement de la petite comédie; car acte seulement de la petite comédie; car au quatrième, son énergie même sera cause d'un nouveau malheur.

Impatience des allures de Minet qui lui barre le passage et semble conspirer contre elle, la petite fille, en effet, lève le pied sur la perfide lèche... et voilà le lait qui penche de nouveau et se répand à flots, cette fois.

(A suivre.)

CHOSSES ET AUTRES

On compte par milliers les demandes de places pour la session.

M. Barthe annonce qu'il reprend la propriété de la Gazette de Sorel.

Le colonel Littleton est parti la semaine dernière pour l'Angleterre; on se plaint de la manière dont il administrait Rideau-Hall.

La nomination de l'hon. M. de Boucherville comme sénateur, en remplacement de l'hon. M. Lacoste, est bien vue du public. M. de Boucherville fera honneur à sa position par son intégrité et son expérience.

L'hon. M. Anglin se propose d'établir devant la Chambre qu'il avait le droit, après la démission du gouvernement Mackenzie, de remplir les vacances survenues dans le personnel de la Chambre.

On a remarqué avec plaisir que l'hon. M. Blanchet, suivant à la Chambre l'exemple autrefois donné par l'hon. M. Chauveau au Sénat, lit toujours les motions en français. En pays anglais, avouons que c'est joli.

Nos abonnés qui ne conservent pas l'Opinion Publique pour la faire relire nous obligeraient beaucoup en nous envoyant les Nos. 14, 29 et 41 de 1878, que nous voulons bien payer.

On croit que M. Mousseau entrera avant longtemps dans le cabinet; d'autres disent que ce sera M. Trudel, afin de donner satisfaction à l'élément catholique du Sénat; quelques-uns mentionnent le nom de M. Chapais.

M. Elie Tassé, frère de M. Joseph Tassé, député d'Ottawa, a été nommé secrétaire de l'Orateur et greffier des comités, à la place de M. Léprohon, qui a remplacé M. Piché. M. Aimé Gélinas, notre collaborateur, remplace M. Joseph Tassé dans le bureau des traducteurs.

Le sénateur Bellerose et quelques-uns de ses confrères veulent que les membres catholiques du Sénat soient représentés dans le gouvernement. Cette question a créé une certaine agitation dans les cercles politiques, et on croit qu'il sera fait droit à cette demande.

Certains journaux ont dit, la semaine dernière, qu'on parlait, dans les rangs de l'opposition, de remplacer M. Mackenzie par M. Holton, comme chef du parti libéral; mais M. Mackenzie a, jusqu'à présent, agi comme tel. On croit, avec raison, qu'il ne sera pas question de choisir un chef avant que M. Blake se fasse élire et fasse sa rentrée à la Chambre des Communes.

On dit que si le parti libéral avait réussi dans les dernières élections, M. Blake se serait mis à la tête d'un mouvement pour réorganiser le parti.

UN REMEDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poulmons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désirent, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier: W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

A VENDRE, L'Opinion Publique depuis l'année 1870 jusqu'au 1er janvier 1879, formant neuf volumes bien reliés. S'adresser à G. D., 15, rue Ste-Thérèse, Montréal.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'envahissent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osons espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoiles à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patronns de Robes et de Manteaux par-dessus le marché! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires; J. N. ARSENAULT, Gérant.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importes que de leur fabrication. M. M. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été un service de M. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestable, profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & Cie., où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Etoiles à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Kuban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Chales brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défilant toute compétition.

AVIS

Les abonnés de l'Opinion Publique qui désireraient faire relire leurs volumes d'une manière élégante et soignée, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement. J.-H. LABLANC. Atelier: 547, rue Craig.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

MARIAGE

A Montréal, le 20 février courant, par le Révd. M. Tranchemontagne, curé de la paroisse de Saint-Joseph, Pierre-Thomas Levesque, écrivain de l'Assomption, à Madame veuve Arthur Lamothe, née Panet, de Montréal.

LES ECHECS

A adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 147: MM. V. R. Gagnon, Québec; T. Lafrenière, J. Gauthier, M. Toupin, H. Paradis, J. W. Shaw et S. Lafrenière, Montréal; L. O. P., Sherbrooke; N. P., Sorel.

ÉNIGME D'ECHECS.—Placez quatorze cavaliers sur l'échiquier afin qu'ils commandent toutes les cases. (Nous donnerons la réponse dans trois semaines.)

TOURNOI D'ECHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Nous devons à l'obligeance du conducteur du tournoi, M. Shaw, de pouvoir donner aujourd'hui la continuation des parties terminées à venir au 20 février 1879.

Table with 3 columns: No., Joueurs, Gagnés par. Lists chess players and their opponents.

TOTAL DES PARTIES JOUÉES ET GAGNÉES.

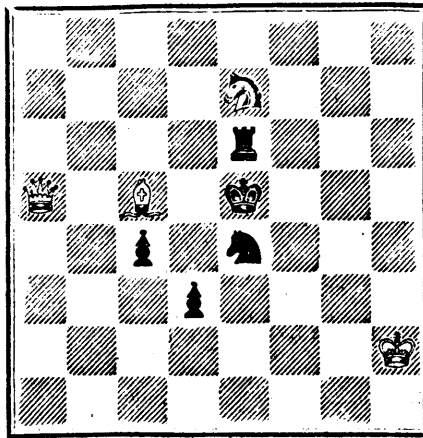
Table with 3 columns: Joueurs, Total des parties jouées, Ditto gagnées. Shows total games played and won.

J. W. SHAW, Conducteur du tournoi.

PROBLEME No. 149.

Composé par M. J. MURPHY, Québec.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLEME No. 147.

- Solutions for Problem No. 147: Blancs and Noirs moves and captures.

608ME PARTIE.

TOURNOI D'ECHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE. Jouée par correspondance entre M. M. J. Murphy, de Québec, et M. C. A. Beivin, de Saint-Hyacinthe.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists chess players and their opponents.

- Chess game notation: 14 D pr P, 15 C pr D, 16 Roquent (T D), etc.

NOTES PAR M. A. P. BARNES, NEW-YORK.

- Notes (a) through (g) discussing chess strategy and game outcomes.

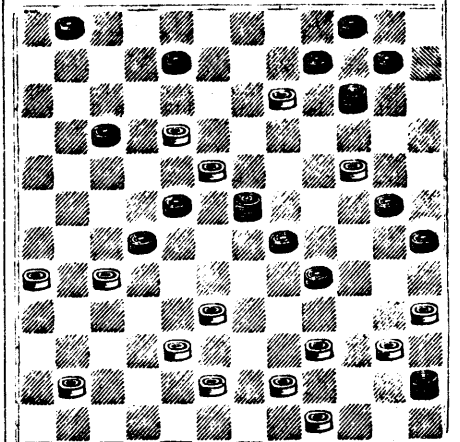
LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de l'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 153

Composé par M. Edouard Vallières, Pointe-Saint-Charles, Montréal.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 151

Table showing game statistics: Les Blancs jouent, Les Noirs jouent, etc.

Solutions justes du Problème No. 151

Montréal.—N. Chartier, J. Boyte, F.-X. Black, P. Décareau et L. Chartier; Québec.—N. Langlois, J. Lemieux.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table of market prices for various goods like flour, grain, and vegetables, dated Montréal, 22 février 1878.

